

COMITE ENVIRONNEMENTAL DE TONNERRE

COMPTE RENDU RÉUNION DU 18 NOVEMBRE 2022

Personnes présentes :

CHAISY Benoît
DREUX Rémi
GUYARD Luc
HASSAN Brigitte
LALLEMAND Nadège
LARIBE Daniel
LEYMARIE-DEMERLINE Dorothée
QUANTIN Christiane

Absents excusés :

CHAUMAT Évelyne
DROUVILLE Michel
GRAVE-LAGAE Dominique
LAPORTE Alain
MONNOYER Eric

Élus présents :

FICHOT Jean-François
GERTNER Philippe
LETRILLARD Laurent
ROBERT Christian
TOULON Sylviane

Intervenants externes

La Fabrique du Lieu :
RENARD Laurence
TINET Nicolas

Après un tour de table de présentation ou il est rappelé que le Comité Environnemental a été créé à l'initiative de la Mairie après les dernières élections et qu'il permet d'avoir des discussions et des échanges de point de vue sur différents sujet liés à l'environnement, le projet de la Fabrique du Lieu est expliqué.

Il s'agit, après une concertation au près des habitants de Tonnerre (jeunes, étudiants de CREASUP, seniors, membres de la réunion, ...), d'effectuer une étude sur une période de deux ou trois mois afin de déterminer ce que les gens espèrent comme changement pour s'approprier et aménager la ville.

Après la période d'étude permettant un état des lieux, environ huit mois seront nécessaire pour l'élaboration de propositions tenant compte des moyens financiers et techniques.
Le résultat sera présenté à la ville commanditaire de cette étude.

Prioriser les actions sera un des buts dont le projet devra tenir compte puisqu'il va concilier les différents besoins concernant les points stratégiques, les entrées de la ville, les moyens de locomotions, le paysage, mais pas l'habitat qui est un autre sujet.

Laurence RENARD et Nicolas TINET nous ont demander de lister les avantages et les inconvénients de notre ville concernant quatre sujets, les déplacement, l'espace public, le commerce et le tourisme et l'environnement afin de faire ressortir les atouts et ce qui pénalise la ville de Tonnerre.

Cette discussion s'est finalisée autour d'un plan de Tonnerre où nous avons positionné des pastilles de couleurs différentes pour marquer les emplacements positifs ou négatifs de certains lieux.

Le temps imparti à cet échange a été constructif et leur travail ne fait que commencer.

Vous trouverez ci dessous un complément au compte-rendu du 03 octobre 2022 ainsi que des réponses fournies par la mairie ([Services Techniques](#)).

- Y-t-il autant de demande d'affouage depuis quelques années ?
[En 2020 et 2021 il y eu 20 demandes d'affouage.](#)

Julie VEYRAT DAL DEGAN précise que concernant la journée du ramassage des déchets, il faudrait peut-être réfléchir à une coordination des actions à mener. L'ESAT de Cheney a émis le souhait d'un partenariat sur ce sujet avec les initiatives de la Mairie.

[Listes des points de dépôts sauvages :](#)

[Rues : Varence, Pantin, Dame Nicole, Campenon.](#)

[Boulevard Vaucorbe](#)

[Faubourg Saint-Michel](#)

[Chemins : longeant ferme de la Chappe, des bois de Lézinnes, le long du Canal côté VNF, des Jumériaux, des Barres, des Vals Profondes](#)

[Terrasse Saint-Pierre](#)

[Mont Sara](#)

[Installer des poubelles ne sert à rien pour des déchets de type encombrants/carcasses/objets volumineux ou ordures ménagères en grand nombres.](#)

[La suppression des abris bacs et le remplacement par des bacs simples ont favorisé les dépôts dans les bacs. Il reste toutefois les 2 abris bacs Rue Jean Garnier, difficilement remplaçable par des bacs simples \(rue en pente sans aménagement possible\)](#)

- Est-il envisageable de créer un espace devant la déchetterie afin d'effectuer des dépôts lors de la fermeture ?

Julie VEYRAT DAL DEGAN précise que cette question est à aborder avec la Communauté de Communes qui a la compétence liée aux déchetteries.

Lors des journées AS KAYAK avec les collégiens fin septembre beaucoup de déchets ont été récupérés dans le bief de l'Armançon passant en centre ville au droit du pont de la rue de l'Hôpital, notamment des mégots, des sacs poubelle... Ce nettoyage n'avait pas été réalisé depuis longtemps. La différence de l'état du bief avant et après le nettoyage est frappante. Il faut remercier Benoît CHAISY qui a mené cette opération, ainsi que les collégiens. Benoît CHAISY prévoit même de prendre un Kayak supplémentaire la prochaine fois pour effectuer ce ramassage qui représente à peu près 100 kilos.

Les mégots représentent une nuisance énorme et forment à certains endroits comme un tapis au bord de l'eau. Des filets de récupération sont évoqués pour filtrer et récupérer des déchets à certains endroits, ou de filtrer les déversements d'eau pluviale avant l'arrivée dans le bief avec des pièges adaptés. Le bief est en effet le point bas vers lequel toutes les rues du centre-ville de Tonnerre se déversent en cas de pluie.

Malgré le niveau bas des eaux cet été (rivières et bief) aucun nettoyage n'a été effectué.
A qui incombe cette tâche ?

[Le nettoyage des cours d'eau incombe au SMBVA pour les rivières et VNF pour le Canal.](#)

Est-il possible de récupérer l'eau des toits afin de s'en servir pour arroser les fleurs communales l'été ?

La récupération des eaux de pluie des toits pour s'en servir pour arroser est possible. La cuve n'était pas assez remplie pour la saison en cours.

Est-il envisageable de se servir de l'eau de la piscine évacuées lors du renouvellement ponctuel ?
L'eau de la piscine est chlorée, pour sa réutilisation elle doit être stockée à l'air libre pendant plusieurs mois. Une étude doit être réalisée dans le cadre du prochain exercice budgétaire.

Sylviane nous parle de la journée de l'eau le 23 mars 2023. Une exposition visuelle et sonore ainsi que d'autres choses sont prévues à l'Espace Marland du 23 au 31 mars 2023.

A noter, Rémi DREUX nous explique qu'une Association existe pour sensibiliser sur les problèmes de l'eau et un jeu « fresque de l'eau » : La fresque de l'Eau – Eau'Dyssée – Plongez avec nous ! (eaudyssee.org). Ce jeu pourrait être utilisé à cette occasion.

Peut-on affiner l'heure d'allumage de la lumière, dans certains endroits les lampadaires s'allument alors qu'il fait encore jour ?

Le déclenchement de l'éclairage public est généré par une horloge astronomique dont le point de localisation est Auxerre. Il n'est pas possible de modifier l'heure de l'allumage ou d'extinction, sauf à équiper les armoires d'EP de Lumandar (système de détection du niveau de luminosité). A réfléchir pour un prochain budget.

Des ralentisseurs à des endroits stratégiques ainsi que des marquage de pistes cyclables sont à nouveau évoqués et un plan d'aménagement des voies de la Ville devrait-être proposé à la prochaine réunion.

Julie VEYRAT DAL DEGAN précise que des ralentisseurs seront installés route de Junay et route de Vaulichères avant la fin de l'année pour permettre de limiter la vitesse sur ces axes. Une réflexion sur 30 kms en entre-ville est en cours.

La mise en place de ralentisseurs doit-être étudiée au préalable avec les conditions environnementales (proximité des habitations, maintien des écoulements des eaux de pluies en caniveaux, passage piétons). Les nuisances sonores liées au choc des pneus des véhicules sont à prendre en compte.

Ghislaine GERTNER

Présidente du Comité Environnemental